

Procuration à l'effet d'acquérir un fond de commerce en Iran

Mandant : M/ Mme.....,de nationalité... , demeurant à:

Mandataire: Cabinet d'avocats du docteur Hassan Amirshahi et/ou le docteur Hassan Amirshahi en personne avec droit de substitution

Objet de procuration: Acquérir un fond de commerce sis à ... (désignation de la région iranienne), le site (l'acquisition du site par des ressortissants étrangers en Iran est pour le moment réglementée; NDLR) et la superstructure, indivis ou divisé en lots clôturés ainsi qu'avec le droit d'utiliser l'eau potable, l'électricité, le gaz et le téléphone qui sont installés et toutes autres parties communes, appartenances et dépendances de la propriétaire pour et au nom du mandant moyennant n'importe quelle somme; accepter le transfert de la propriété au nom du mandant; se présenter par devant notaire afin de signer les papiers, documents et registres y relatifs; payer le prix de l'acquisition; obtenir et se faire remettre le titre de propriété au cabinet notarial où est enregistré l'acte; accomplir toutes les formalités nécessaires et légales et, éventuellement, signer tous affidavit correctifs, par rapport à l'objet de la présente procuration, pour le compte et au nom du mandant, de telle sorte que le mandant ne soit plus requis de se re-présenter ou de signer de nouveau.

Etendue des pouvoirs du mandataire: Par le présent mandat de représentation, le mandataire est doté de pleins pouvoirs absolus pour accomplir, pour le compte et au nom du mandant, tous les actes qui lui incombent et agir, dans les limites de l'investiture reçue, pour le compte du mandant pour lequel est obligatoire tout acte accompli par lui comme si ces actes et signatures avaient pour auteur le mandant en personne. La délégation de signature lui est donnée et aussi la mission de prendre, de son propre chef, les décisions qui s'imposent dans toutes les matières concernant la présente procuration ou y relatif. Les dispositions de la présente procuration ne seront toutefois valables que dans la limite de la procuration elle-même.

(Date et signature)

(Légalisation de la signature par un agent consulaire Iranien)